



PROCES-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DE CERCIER

SÉANCE DU 3 MAI 2024

Présents : Patrice PRIMAULT, Sylvain BLONDON, Favie LIZÉ, Stéphanie BRUN, Guillaume CLERC, Lionel PRICAZ, Joachim LACROIX.

Absent excusé : Ingrid JENNY (procuration à Gaëlle LISCI), Adrien BILLET.

Absent : Christine SALLANSONNET, Estelle BARAT.

Nombre de présents : 7

Nombre de votants : 8

Quorum : 4

Guillaume CLERC est nommé Secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- ***Délibérations*** :

* **n° 2024/05/01 : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-1 et L.2121-2,

Vu la délibération n°20200501 du 26 mai 2020, par laquelle il a été décidé de fixer à trois le nombre des adjoints,

Considérant que suite à la démission du poste de deuxième adjoint au Maire et du Conseil Municipal de Madame Gaëlle LISCI, Madame la Sous-Préfète a accepté la démission en date du 24 avril.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de déterminer librement le nombre des adjoints au Maire sans que celui-ci n'excède 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal,
- de fixer, en conséquence, l'ordre du tableau du Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **MODIFIE** le nombre des adjoints au Maire et le réduit de deux à un,
- **FIXE** en conséquence, l'ordre du tableau du Conseil Municipal comme suit :

Maire	Patrice PRIMAULT
Premier Adjoint au Maire	Sylvain BLONDON
Conseillère Municipale	Ingrid JENNY
Conseillère Municipale	Christine SALLANSONNET
Conseillère Municipale	Favie LIZÉ
Conseillère Municipale	Stéphanie BRUN
Conseillère Municipale	Estelle BARAT
Conseiller Municipal	Guillaume CLERC
Conseiller Municipal	Lionel PRICAZ
Conseiller Municipal	Adrien BILLET
Conseiller Municipal	Joachim LACROIX

Vote à l'unanimité des présents

➤ **Informations et questions diverses :**

- **Voirie**

Sylvain BLONDON présente au Conseil Municipal le devis pour réparation du Chemin des Sartons, d'une valeur de 16 896 €uros.

Le prix de remise en état du chemin des Sartons est élevé et le conseil municipal s'entend pour ne pas valider ce devis, pour un chemin impactant peu d'utilisateurs. Sylvain BLONDON se rapproche de l'entreprise CARUSO pour voir s'il peut réévaluer son devis.

Fin de la séance à 20h.

Le Maire
Patrice PRIMAULT



Le secrétaire
Guillaume CLERC